



SOCIETE
TUNISIENNE
D'ENTREPRISES
DE TELECOMMUNICATIONS

RAPPORT ANNUEL 2016

The world of high-Tech

FTTx

Video Surveillance

Unified Communication Solution

SOMMAIRE

1- ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SOTETEL

Lettre du Président
La SOTETEL en bref
Evénements marquants de l'exercice 2016
Revue des segments d'activité
Évolution de la Société
Indicateurs financiers
Les perspectives 2017

2-INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Participations
Actionnariat
Organes d'Administration et de Direction
Affectations des Résultats
Évaluation du système de contrôle interne
Evolution des capitaux propres
Ressources humaines

3-ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016

BILAN
ÉTAT DE RESULTAT
ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE
SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
TABLEAU D'AMORTISSEMENT

1-ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SOTETEL

Lettre du Président

La SOTETEL en bref

Événements marquants de l'exercice 2016

Revue des segments d'activité

Évolution de la Société

Indicateurs financiers

Les perspectives 2017

1. ACTIVITES ET RESULTATS

1.1. LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 30 des statuts, pour vous présenter les résultats de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice, vous donner lecture des rapports de votre commissaire aux comptes et vous tenir informés de la situation et de l'évolution des activités de la société durant la période en cours et à venir.

L'année 2016 a été particulièrement encourageante pour la SOTETEL avec un chiffre d'affaires en croissance de 22% par rapport à 2015 et un résultat bénéficiaire, réduisant le déficit cumulé.

Un plan d'action engagé depuis fin 2015 a permis de relancer l'activité et de redresser la situation.

Ce plan, a été enrichi en 2016 en vue de :

- Consolider et développer le positionnement de la SOTETEL, dans chacune de ses activités.
- Développer ses parts de marchés, diversifier sa clientèle et concrétiser son développement à l'export.
- Améliorer sa situation financière et sa rentabilité.

Plusieurs chantiers ambitieux sont engagés et en cours.

Nous vous présentons et développons ces données en détail dans le reste de notre rapport. Nous restons à votre disposition pour débattre de tout sujet concernant le présent et l'avenir de notre société.

LE PRESIDENT DU CONSEIL

1.2. La SOTETEL en Bref

La **SOTETEL** est un acteur de référence dans le domaine des télécommunications opérant depuis 1981 sur le marché tunisien et à l'étranger. Elle est pionnière dans la mise en œuvre et la maintenance des réseaux de télécommunications.

La **SOTETEL** a joué un rôle prépondérant dans le déploiement de l'infrastructure de télécommunications en Tunisie, en prenant part à tous les grands projets réalisés pour le compte de l'Etat puis de l'opérateur national. Elle est également le partenaire privilégié des principaux équipementiers internationaux opérant en Tunisie.

La **SOTETEL** est un bâtisseur des réseaux et des services de télécommunication de nouvelles générations, ses activités couvrent principalement quatre domaines: **Les infrastructures réseaux - Le câblage et la connectivité – Les réseaux hauts débits fixes et mobiles - Les solutions et les services à valeurs ajoutées.**

1.3. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2016

- Le Chiffre d'affaires 2016 a enregistré une augmentation de 22% par rapport à 2015.
- Une certaine maîtrise des charges d'exploitation a été enregistrée tout au long de l'année 2016, avec une amélioration des résultats d'exploitation.
- Ceci c'est traduit par un résultat net bénéficiaire de 1 448 989 TND réduisant ainsi le déficit cumulé à 9 841 KDT.
- Un plan de relance a été engagé dès fin 2015, pour redresser la situation, suite aux importantes pertes enregistrées en 2014 et 2015.
- Un plan de restructuration des ressources humaines a été conduit dans ce sens, et a abouti au départ de près de 25% de l'effectif, le 1 avril 2016.
- Un investissement de l'ordre de 3 MDT a été engagé en vue de doter la production avec les outils et moyens nécessaires, notamment la rénovation d'une partie du parc auto, l'acquisition de soudeuses, de réflectomètres, et de moyens de test et mesure.
- Le plan de relance a été revue et redynamisé en vue de consolider le positionnement de la SOTETEL, de développer ses activités et diversifier ses marchés, maîtriser ses couts, développer son capital humain, améliorer son système d'information et de gestion et améliorer ses capacités financières.
- Un nouveau Directeur Général, Mr Habib HAMMAMI, a intégré la SOTETEL fin mars 2016.

1.4. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES

SERVIVES CONVERGENTS

L'activité « Services Convergents » a réalisé un chiffre d'affaires de **11 971 KDT** en 2016 contre **10 101 KDT** en 2015 soit une augmentation de **18%**.

L'année 2016 a été marquée principalement par les réalisations suivantes :

- **Services Convergents** : Installation, fourniture et mise en œuvre des équipements de routage et switching et des réseaux de communication unifiée à savoir l'extension et la maintenance du réseau Métro Ethernet et l'acquisition des équipements terminaux CPE pour le compte de Tunisie Télécom ainsi que le design, installation, mise en service et intégration des équipements de connectivité et de Sécurité pour le compte de plusieurs clients potentiels.
- **Accès** : Installation, fourniture et mise en service des réseaux LAN pour le compte de plusieurs clients potentiel.
- **SAV** : Service après vente pour la maintenance des installations auprès de plusieurs clients établies dans les zones d'interventions de nos quatre pôles de Tunis, Sousse, Sfax et Médenine.
 1. Etablissements publics (ministères, hôpitaux, banques, universités, postes, CNSS,...)
 2. Etablissements privés (PME, banques, assurances, cliniques, hôtels, universités privés,...)

BACKBONE, FTTH, RA CUIVRE

L'activité « Backbone, FTTH et RA cuivre » a réalisé un chiffre d'affaires de **23 469 KDT** en 2016 contre **19 761 KDT** en 2015 soit une hausse de **19%**.

Les principales réalisations ont porté sur :

1. Les travaux de développement du réseau d'accès fibre optique de Tunisie Télécom par déploiement des solutions FTTX (Boucles métros fibres, Raccordement des clients Gros comptes, Raccordement des clients Résidentiels, Raccordement des Nodes B, Alimentation des IPMSAN ...) sur tout le territoire Tunisien.
2. Les travaux de génie civil, la fourniture et la pose des câbles en fibres optiques (Marché Sécurisation).

3. La maintenance des réseaux nationaux de transmission par fibres optiques de Tunisie Télécom sur tout le territoire de la République.
4. L'installation, la fourniture et le redéploiement des équipements de transmission.
5. La mise à niveau des répartiteurs généraux & le swap des équipements actifs Indoor et Outdoor de Tunisie Télécom
6. La supervision, la maintenance des câbles Fibre Optique et l'entretien des conduites de la ligne ferroviaire Tunis-Sfax pour le compte de l'Office National de Télédiffusion.
7. Installation des conduites en PEHD pour la pose d'un câble fibre optique pour le compte de la SNCFT.
8. Déviations des réseaux de Tunisie Telecom suite élargissement des routes nationales.
9. L'installation des réseaux locaux et le raccordement des abonnés du Tunisie Télécom
10. L'extension et l'entretien des réseaux locaux d'abonnés sur l'ensemble du territoire ;
11. L'installation des réseaux locaux et le raccordement des abonnés de Tunisie Télécom ;
12. La mise à niveau des répartiteurs généraux de Tunisie Télécom

CORE ET WIRELESS

L'activité Core et Wireless a réalisé courant 2016 un chiffre d'affaires de **12 035 KDT** contre **9 071 KDT** en 2015, enregistrant ainsi un accroissement de **33%**.

Les principales réalisations ont porté sur :

1. Le déploiement du nouveau réseau 4G ainsi que le 3G avec l'équipementier ERICSSON ;
2. Le redéploiement des sites GSM avec Tunisie Télécom ;
3. La maintenance des sites GSM sur les 24 régions ;
4. Le renforcement des pylônes et des mâts ;
5. Fourniture et installation y compris le génie civil des pylônes et des mats.
6. Installation et mise en service des équipements IPMSAN avec les équipementiers : Huawei et Alcatel ;
7. Le projet de mise à niveau de distribution électrique de courant continue dans les centres de Tunisie Telecom.

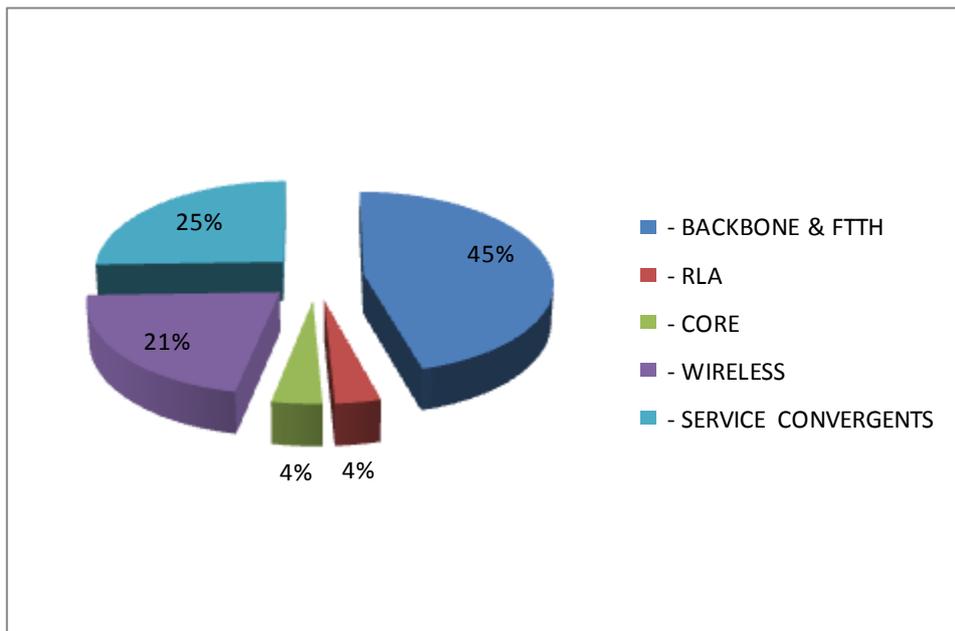
EXPORT

Les activités de l'export ont été généralement limitées à quelques initiatives afférentes à l'expertise et à la location des ressources humaines spécialisées.

La succursale Libyenne a continué « timidement » ses activités et ce pour des raisons sécuritaires et des restrictions de voyage. Le marché reste cependant porteur, et pourrait repartir dès stabilité du pays.

Les préparatifs pour l'implantation en Algérie ont abouti à la sélection d'un partenaire Algérien.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE



I.5. EVOLUTION DE LA SOCIETE

Les chiffres clés qui ont marqués l'évolution de la société sont résumés dans le tableau suivant :

Désignation	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Capitaux propres (avant résultat)	27 831	27 106	26 741	25 147	20 342	15 067
Taux de croissance	1,6%	-2,6%	-1,3%	-6,0%	-19,1%	-25,9%
Total Bilan	50 711	51 024	50 455	52 017	50 201	62 070
Taux de croissance	-2,9%	0,6%	-1,1%	3,1%	-3,5%	23,6%
Chiffres d'affaires Total	32 480	38 267	37 798	36 655	39 136	47 894
Taux de croissance	-18,0%	17,8%	-1,2%	-3,0%	6,8%	22,4%
Résultat d'exploitation	- 776	- 152	- 1 771	- 4 360	- 4 863	1 114
Résultat net de l'exercice	504	907	- 1 399	- 4 644	- 5 253	1 449

I.6. INDICATEURS FINANCIERS

REVENUS : augmentation du chiffre d'affaires de **22%** par rapport à 2015, passant de **39.136 KDT** à **47.894 KDT**.

RESULTAT : Réalisation d'un résultat net d'impôt de **1.449 KDT** contre **-5.253 KDT** en 2015.

LES CHARGES D'EXPLOITATION : Les charges d'exploitation ont atteint **46.946 KDT** en 2016 contre **44.154KDT** en 2015, enregistrant ainsi une hausse de **6%** se détaillant comme suit :

- Les achats consommés ont passé de **26.501 KDT** en 2015 à **27.481KDT** en 2016, enregistrant une augmentation de **4%** ;
- Les services extérieurs ont passé de **1.703 KDT** en 2015 à **2.941 KDT** en 2016, enregistrant une augmentation de **73%** ;
- Les Charges du Personnel ont passé de **12.969 KDT** en 2015 à **11.911 KDT** en 2016, enregistrant une baisse de **8%** ;
- Les autres charges d'exploitation ont passé de **596 KDT** en 2015 à **762 KDT** en 2016.

LE BILAN : Le total du bilan arrêté au 31/12/2016 a enregistré une augmentation par rapport à 2015 de **11.868 KDT** passant de **50.201 KDT** en 2015 à **62.070 KDT** en 2016.

LES POSTES DE L'ACTIF :

- Les immobilisations incorporelles nettes ont atteint **1 KDT** en 2016 contre **3 KDT** en 2015 ;
- Les immobilisations corporelles nettes ont atteint **9.976 KDT** pour l'année 2016 contre **8.567 KDT** en 2015 ;

- Les valeurs d'exploitation nettes ont atteint **3.944 KDT** en 2016 contre **3.542 KDT** en 2015 ;
- Le compte clients net a enregistré une augmentation de **6.748 KDT**, passant de **28.079 KDT** en 2015 à **34.827 KDT** en 2016.

LES POSTES DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

- Les capitaux propres avant affectation du résultat en 2016 ont atteint **15.067 KDT** contre **20.342 KDT** en 2015 ;
- Le résultat de l'exercice 2016 est bénéficiaire de **1.449 KDT** contre un déficit de **5.253KDT** en 2015 ;
- Les passifs non courants ont passé de **2.001 KDT** en 2015 à **7.186 KDT** en 2016 ;
- Les passifs courants ont passé de **33.111 KDT** en 2015 à **38.367 KDT** en 2016.

I.7. PERSPECTIVES 2017

Le plan d'action engagé par la SOTETEL vise principalement à :

- Consolider et développer le positionnement de la SOTETEL, dans chacune de ses activités.
- Développer ses parts de marchés et diversifier sa clientèle.
- Concrétiser son développement à l'export, et en particulier l'ouverture d'une filiale en Algérie et à Malte.
- Maitriser les couts et améliorer les performances
- Consolider et développer le capital humain
- Investir progressivement dans la mise à niveau des moyens et outils de production.
- Développer les outils de gestion et le système d'information.
- Améliorer sa situation financière et sa rentabilité

Le budget 2017 est ambitieux, avec un objectif de maintenir une croissance et une rentabilité mesurées.

2- INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Participations

Actionnariat

Organes d'Administration et de Direction

Affectations des Résultats

Évaluation du système de contrôle interne

Evolution des capitaux propres

Les ressources humaines

2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

2.1. PARTICIPATIONS

Désignation	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 31/12/16	V. nettes au 30/06/15
CERA	1.000	6.25	-	1.000	1.000
A.T.I	89.900	9	-	89.900	89.900
IT.COM (*)	297.070	99	297.070	-	-
S.R.S (*)	150.000	50	150.000	-	-
TUN. AUTOROUTES	253.421	0.3	-	253.421	253.421
ESPRIT	130.000	6.5	-	130.000	130.000
TOPNET	79	0	-	79	79
Total	921.470		447.070	474.400	514.400

2.2. ACTIONNARIAT

REPARTITION DU CAPITAL

Le capital de la SOTETEL s'élève à 23.184.000 dinars répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital
Tunisie Télécom	1 622 880	35,00 %
El Atheer Funds	346 500	7,47 %
Divers porteurs dont :	2 667 420	57,53 %
Ben Gharbia Mohamed Ridha	115 379	2,49%
Baccar Khaled	106 179	2,29%
SPDIT	104 618	2,26%
PENTABELL	81 971	1,77%
Maalej Said	66 000	1,42%
Total	4 636 800	100%

CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

- Les convocations aux assemblées générales sont faites, quinze jours francs au moins à l'avance, par un avis inséré au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe ;
- Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales extraordinaires, mais ne peuvent assister aux assemblées générales ordinaires que les actionnaires détenant au moins 10 actions ou plus. Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour

former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire, conformément à un pouvoir dûment signé.

- Le droit d'assister aux assemblées générales se fait par simple justification de l'identité de l'actionnaire et à condition que les actions soient libérées des versements exigibles et qu'elles aient été immatriculées à son nom cinq jours ouvrables avant la date de l'Assemblée.

(Extraits des articles 30 et 31 du statut de la SOTETEL)

LE RACHAT D' ACTIONS

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier, la SOTETEL a réservé un montant de 500mDT pour le rachat de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce, pour une période ne dépassant pas trois années.

2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom & Prénom	Durée du mandat	Fonction exercée	Société
Tunisie Télécom (représentée par Mr. Nizar Bouguila)	2014-2015-2016	Président Directeur Général	Tunisie Telecom
M. Karim Kharrat	2017-2018-2019	Directeur Central	Tunisie Telecom
M. Lassaad Ben Dhiab	2016-2017-2018	Directeur Central	Tunisie Telecom
M. Nejib Dimassi	2014-2015-2016	Représentant du flottant	
M. Habib Bouzouita	2014-2015-2016	Représentant du flottant	
M. Mohamed Ali Mlouka	2014-2015-2016	Représentant du flottant	

REGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire, la durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.
- La désignation des Membres du Conseil d'Administration prend effet à partir de l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du Conseil.
- Les administrateurs désignés par l'élection sont rééligibles.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut à tout moment révoquer les Membres du Conseil d'Administration.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer un salarié de la société comme Membre du Conseil d'Administration à condition que son contrat de

travail soit antérieur de cinq années à sa nomination et correspond à un emploi effectif.

- Le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire en cas de vacance d'un poste suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité physique.
- Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.
- Lorsque le nombre des Membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

(Extraits des articles 19 et 20 du statut de la SOTETEL)

2.4. AFFECTATION DES RESULTATS

Sur les bénéfices nets, il est prélevé dans l'ordre suivant :

- 1- Les reports déficitaires
- 2- 5% au moins pour constituer les réserves légales obligatoires et ce jusqu'à hauteur de 10% du capital social ;
- 3- Les sommes que le Conseil d'Administration jugera utiles à la constitution d'un fonds de prévoyance destiné à faire face aux dépenses de construction et installations nouvelles ;
- 4- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré non amorti, sans que si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années suivantes ;
- 5- La somme que le Conseil juge utile pour servir le fonds d'intéressement du personnel de la SOTETEL ;

Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, a le droit de décider le prélèvement, sur la proportion revenant aux actionnaires dans le solde des bénéfices des sommes qu'elle juge convenables de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être portées à des fonds de réserves extraordinaires.

Ce fonds peut être notamment affecté suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit au rachat et à l'annulation d'actions de la société, soit encore à l'amortissement de ces actions qui ne peut se faire que par le remboursement à chaque actionnaire d'une fraction égale. Les actions amorties sont remplacées par les actions de jouissance qui, sauf le droit au premier dividende de 6% et au remboursement du capital, confèrent au propriétaire tous les droits attachés aux actions non amorties.

Le paiement des dividendes se fait aux périodes fixées par le Conseil d'Administration.

(Extraits de l'article 43 du statut de la SOTETEL)

2.5. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Courant 2016, les travaux d'audit interne ont porté sur :

- Le suivi des recommandations du Conseil d'Administration
- Le suivi des recommandations du comité d'audit, et du commissaire aux comptes, en matière d'amélioration des processus et le respect des règles de contrôle interne
- Le suivi des recommandations suite à l'audit mené par la direction de l'inspection relevant de la présidence du gouvernement.
- L'audit des procédures conformément au plan annuel d'audit.

Recommandations émises :

- Revue et amélioration des manuels de procédures et d'organisation.
- Revue et amélioration du manuel comptable
- Mettre à niveau le système d'information, pour une meilleure intégration et accessibilité en temps réel à l'information.
- Se doter d'un outil pour la gestion des projets
- Accélérer la mise en place des actions de mise à niveau de certains processus, notamment l'optimisation de gestion de la Sous-traitance
- Conduire une mission d'apurement des comptes fournisseurs

EVOLUTIONS DES CAPITAUX PROPRES : (2011-2016) (Exprimé en DT)

Designations	CAPITAL SOCIAL	RÉSERVES LEGALES	Réserves fonds social	Prime d'émission	Réserves fonds Régul	Avoirs des actionnaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux
Solde au 31/12/2011 (avant affectation)	23 184 000	1 871 369	757 763	1 054 674	500 000	-80 881	543 595	503 768	28 334 288
Variation des résultats reportés							503768	-503 768	
Solde au 31/12/2011 (après affectation)	23 184 000	1 871 369	757 763	1 054 674	500 000	-80 881	1 047 363	0	28 334 288
Attribution de dividendes							-927 360		
Variation des réserves légales		52 368					-52368		
Variation des réserves pour fonds social			-194 519						
Variation avoir des actionnaires						-106 356			
Résultat de l'exercice 2012								906943	
Solde au 31/12/2012 (avant affectation)	23 184 000	1 923 737	563 244	1 054 674	500 000	-187 237	67 636	906 943	28 012 997
Variation des résultats reportés							906943	-906943	
Solde au 31/12/2012(après affectation)	23 184 000	1 923 737	563 244	1 054 674	500 000	-187 237	974 579	0	28 012 996
Attribution de dividendes							-920 490		
Variation des réserves légales		48 729					-48729		
Variation des réserves pour fonds social			-205 722						
Variation avoir des actionnaires						-145 708			
Résultat de l'exercice 2013								-1399376	
Solde au 31/12/2013(avant affectation)	23 184 000	1 972 466	357 522	1 054 674	500 000	-332 945	5 361	-1 399 376	25 341 702
Variation des résultats reportés							-1399376	1399376	
Solde au 31/12/2013(après affectation)	23 184 000	1 972 466	357 522	1 054 674	500 000	-332 945	-1 394 015	0	25 341 701
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-188 455						
Variation avoir des actionnaires						-6 112			
Résultat de l'exercice 2014								-4643691	
Solde au 31/12/2014(avant affectation)	23 184 000	1 972 466	169 067	1 054 674	500 000	-339 057	-1 394 014	-4 643 691	20 503 445
Variation des résultats reportés							-4643691	4643691	
Solde au 31/12/2014(après affectation)	23 184 000	1 972 466	169 067	1 054 674	500 000	-339 057	-6 037 705	0	20 503 444
Attribution de dividendes									
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-162 225						
Variation avoir des actionnaires						791			
Résultat de l'exercice 2015								-5 253 254	
Solde au 31/12/2015(avant affectation)	23 184 000	1 972 467	6 842	1 054 674	500 000	-338 266	-6 037 706	-5 253 254	15 088 757
Variation des résultats reportés							-5 253 254	5 253 254	
Solde au 31/12/2015(après affectation)	23 184 000	1 972 467	6 842	1 054 674	500 000	-338 266	-11 290 960	0	15 088 757
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-6 842						
Variation avoir des actionnaires						-14 668			
Résultat de l'exercice 2016								1 448 989	
Solde au 31/12/2016(avant affectation)	23 184 000	1 972 467	0	1 054 674	500 000	-352 934	-11 290 960	1 448 989	16 516 236

2.6. LES RESSOURCES HUMAINES

A- EFFECTIF :

L'effectif au 31/12/2016 est de 358 dont 337 permanents.

<i>Désignation</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2015 vs 2016</i>
Revenus	39 137	47 894	22%
Masse salariale	12 969	11 912	-8%
Effectif début	509	494	-3%
Effectif fin	494	358	-28%
Effectif moyen	502	426	-15%
Revenu annuel moyen par agent	26	28	8%
Ratio CA / Effectif	78	112	44%
Ratio masse salariale / revenus	33%	25%	-25%

B- FORMATION ET RENFORCEMENT DES COMPETENCES

L'effort en matière de formation et de développement reste le levier majeur pour l'adaptation des compétences afin de répondre aux besoins de l'activité dans un contexte concurrentiel accru.

A cet effet, plus de 50% des actions réalisées en 2016 ont été organisées en interne, et ce, dans un objectif de transmettre les savoir-faire spécifiques de l'entreprise et répondre parfaitement aux besoins exprimés ce qui a permis à l'entreprise de réduire le coût de la formation.

Aussi et malgré le contexte économique difficile, la SOTETEL a poursuivi les efforts pour suivre l'évolution technologique qui ne cesse de se développer notamment dans le domaine des Télécommunications. Pendant l'année 2016, 12 ingénieurs ont bénéficié d'actions de formations à l'étranger avec un coût de 36000DT.

Compte tenu de l'évolution des métiers et en vue d'anticiper les changements pour rester au plus proche de nos clients, des actions de formations qualifiantes ont été réalisées en faveur de 40 agents.

3-ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016

BILAN

ETAT DE RESULTAT

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORDRE DU JOUR ET PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2016 (exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		10 451 781	9 084 586
Immobilisations incorporelles		1 033 887	1 033 887
Moins : amortissements		-942 525	-940 429
Moins : provisions		-90 000	-90 000
		1 361	3 457
Immobilisations corporelles	A-1	28 645 638	26 597 238
Moins : amortissements		-18 669 618	-18 030 509
		9 976 020	8 566 729
Immobilisations financières	A-2	921 470	961 470
Moins : provisions		-447 070	-447 070
		474 400	514 400
Autres actifs non courants	A-3	4 405 357	669 441
Moins : provisions		-601 813	-481 488
		3 803 544	187 953
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		14 255 326	9 272 539
ACTIFS COURANTS			
Stocks		4 699 713	4 227 262
Moins : provisions		-755 808	-685 165
	A-4	3 943 905	3 542 097
Clients & comptes rattachés		41 259 334	33 168 485
Moins : provisions		-6 432 578	-5 089 886
	A-5	34 826 756	28 078 599
Autres actifs courants		8 791 347	8 804 794
Moins : provisions		-583 619	-768 285
	A-6	8 207 728	8 036 508
Placements et autres actifs financiers		173 080	197 035
Moins : provisions		-142 321	-142 321
	A-7	30 760	54 714
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	805 130	1 216 895
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		47 814 279	40 928 813
TOTAL DES ACTIFS		62 069 605	50 201 351

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2016 (exprimés en Dinars Tunisiens)

	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 972 467	1 972 467
Réserves pour fonds social		0	6 841
Autres capitaux propres		1 201 740	1 216 409
Résultats reportés	P-1-2	-11 290 960	-6 037 706
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		15 067 247	20 342 011
Résultat de l'exercice	P-2	1 448 989	-5 253 254
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		16 516 236	15 088 757
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour risques	P-3-1	1 548 392	1 311 932
Emprunts	P-3-2	5 637 642	689 448
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		7 186 034	2 001 380
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	17 200 436	14 815 656
Autres passifs courants	P-5	13 686 674	12 042 438
Concours Bancaires et autres passifs financiers	P-6	7 480 225	6 253 121
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		38 367 335	33 111 215
TOTAL DES PASSIFS		45 553 369	35 112 594
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		62 069 605	50 201 351

ETAT DE RESULTAT

 Du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 2016 (exprimés en Dinars Tunisiens)

	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1		
Ventes, travaux & services	R-1-1	47 893 963	39 136 192
Autres produits d'exploitation		165 832	154 749
Total des produits d'exploitation		48 059 795	39 290 941
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2		
Achats consommés	R-2-1	27 481 115	26 501 049
Services extérieurs	R-2-2	2 941 172	1 702 795
Charges de personnel	R-2-3	11 911 536	12 968 872
Autres charges	R-2-4	761 647	596 437
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-5	3 850 795	2 384 379
Total des charges d'exploitation		46 946 265	44 153 532
Résultat d'exploitation	R-3	1 113 530	-4 862 590
Charges financières	R-3-1	-1 245 125	-783 310
Produits financiers	R-3-2	354 676	143 840
Autres gains ordinaires	R-3-3	1 336 751	339 781
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 559 832	-5 162 278
Impôt sur le résultat	R-4	-110 843	-90 975
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 448 989	-5 253 254
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 448 989	-5 253 254

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Du 1er janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 (exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	48 062 453	46 597 269
Clients	46 915 611	46 036 078
Produits divers ordinaires	1 146 842	561 191
Décaissements	50 673 527	48 506 372
Fournisseurs	30 029 021	29 885 431
Personnel	15 162 260	10 524 754
Etats et collectivités publiques	4 217 198	5 532 348
Autres décaissements	1 265 048	2 563 839
Flux de trésorerie affecté à l'exploitation	-2 611 074	-1 909 103
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	131 638	35 100
Cessions d'Immobilisations	131 638	35 100
Décaissements	493 206	1 044 902
Acquisition immobilisations incorporelles	49 529	50 393
Acquisition immobilisations corporelles	443 677	994 509
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-361 568	-1 009 802
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements	6 529 956	37 466
Régies d'avances et d'accréditifs	29 956	37 466
Emprunt bancaire	6 500 000	
Décaissements	1 832 658	821 495
Emprunts et Leasing	951 053	0
Dividendes et Jetons de présence	42 722	52 157
Régies d'avances et d'accréditifs	38 995	40 191
Charges Financières	793 088	566 922
Subventions accordées	6 800	162 225
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 697 298	-784 029
Variation de la trésorerie	1 724 656	-3 702 934
Trésorerie au début de l'exercice	-5 036 226	-1 333 292
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-3 311 570	-5 036 226

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2016

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS (SO.T.E.TEL) EST UNE SOCIETE ANONYME CREEE EN 1981, AU CAPITAL SOCIAL DE 23.184.000 DINARS DIVISE EN 4.636.800 ACTIONS DE 5 DINARS CHACUNE.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'OBJET SOCIAL DE LA SO.T.E.TEL CONSISTE A :

- LA REALISATION DES PRESTATIONS D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DE TOUTES LES COMPOSANTES DES RESEAUX FILAIRES ET RADIOELECTRIQUES DES TELECOMMUNICATIONS, AUX ORGANISMES PUBLICS ET AUX PRIVES.
- LA VENTE, L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DES RESEAUX PRIVES DE PERITELEPHONIE ET DE TELEINFORMATIQUE.
- La construction, la fabrication et le montage d'appareillages des télécommunications.
- La réalisation des travaux de génie civil intéressant l'infrastructure des télécommunications.

Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de **25%**.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

LES ETATS FINANCIERS RELATIFS A LA PERIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2016, EXPRIMES EN DINARS TUNISIENS, ONT ETE ARRETES CONFORMEMENT AUX CONVENTIONS, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PREVUS PAR LE CADRE CONCEPTUEL DE LA COMPTABILITE FINANCIERE ET LES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES DU SYSTEME COMPTABLE DES ENTREPRISES (LOI 96-112 ET LE DECRET 96-2459 DU 30 DECEMBRE 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	15 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2. 4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

NOTES RELATIVES AU BILAN
A-1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2016 la somme de **9.976.020 DT** contre **8.566.729 DT** au 31/12/2015.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

<u>DESIGNATION</u>	Val. Brute	Amortissements	Val. Nette 31-12-16	Val. Nette 31-12-15
- Terrains	1.808.184	-	1.808.184	1.771.384
- Constructions	7.725.499	2.944.383	4.781.116	4.959.588
- Mat. & Outillages	11.161.822	9.415.048	1.746.774	1.116.785
- Mat. de Transport	5.296.114	3.873.142	1.422.972	477.237
- Autres Immobilisations	2.654.019	2.437.045	216.974	241.735
Total	28.645.638	18.669.618	9.976.020	8.566.729

A-2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **474.400 DT** au 31/12/2016.

<u>DESIGNATION</u>	Val. Brute	Dépréciation	Val. Nette 31-12-16	Val. Nette 31-12-15
- Actions libérées	921.470	447.070	474.400	514.400
Total	921.470	447.070	474.400	514.400

La composition du portefeuille titre de la SO.T.E.TEL se présente comme suit :

DESIGNATION	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 31/12/16	V. nettes au 30/06/15
CERA	1.000	6.25	-	1.000	1.000
A.T.I	89.900	9	-	89.900	89.900
IT.COM (*)	297.070	99	297.070	-	-
S.R.S (**)	150.000	50	150.000	-	-
Tunisie Autoroutes	253.421	0.3	-	253.421	253.421
ESPRIT	130.000	6.5	-	130.000	130.000
TOPNET	79	0	-	79	79
Total	921.470		447.070	474.400	514.400

(*) La Sociétés « I.T.COM » a été liquidée suivant procès-verbal de l'assemblée générale en date du 19/02/2016 ;

(**) La « SRS » est encore en cours de liquidation.

A.3 Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants se composent des dépôts et cautionnements et des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2016 la somme de **3.803.545 DT** contre **187.953 DT** au 31/12/2015. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2016	31/12/2015
- Dépôts et cautionnements	24.241	47.641
- provisions	-20.755	-20.755
- Charges reportées.	4.381.117	621.800
• Charges reportées (indemnités de départ volontaire à la retraite)	4.948.855	-
• Moins résorptions	-1.237.214	
• Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologiques)	669.475	621.800
• Moins résorptions	-581.058	-460.733
Totaux	3.803.544	187.953

A-4 Stocks

Les stocks de la SO.T.E.TEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2016 un montant de

3.943.905 DT contre **3.542.097 DT** au 31/12/2015. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2016			Au 31/12/2015		
	V. brute	Prov.	V. nette	V. brute	Prov.	V. nette
Matières premières	4.699.713	755.808	3.943.905	4.210.242	685.165	3.525.077
Matières consommables	-	-	-	10.524	-	10.524
Fournitures	-		-	6.496	-	6.996
Totaux	4.699.713	755.808	3.943.905	4.227.262	685.165	3.542.097

A-5 Clients & comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés débiteurs se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Clients ordinaires	9.098.291	8.095.172
- Client Tunisie Telecom	12.642.590	6.360.172
- Clients effets à recevoir	152.876	167.334
- Créances facturées	21.893.757	14.623.452
- Clients ordinaires retenues de garantie	1.092.622	1.419.282
- Client retenues de garantie Tunisie Telecom	7.736.596	6.170.785
-Créances retenues de garantie	8.829.218	7.590.067
- Clients travaux réalisés et non facturés T.T	7.887.690	9.292.856
- Clients ordinaires travaux réalisés et non facturés	2.658.669	1.662.110
- Créances à facturer	10.536.359	10.954.966
Totaux des créances avant provisions	41.259.334	33.168.485
Provisions pour créances douteuses	-6.432.578	-5.089.886
Totaux des créances après provisions	34.826.756	28.078.599

A-6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2016 un solde de **8.207.728 DT** contre

8.036.508 DT au 31/12/2015. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	439.725	524.225
- Personnel, avances et acomptes	190.139	260.079
- Organismes représentant le personnel	39.989	-6.023
- T.F.P à récupérer	523.284	589.815
- Débiteurs divers	340.141	849.391
- Crédit d'impôts	7.258.069	6.587.306
- Moins provisions (*)	-583.619	-768.285
Totaux	8.207.728	8.036.508

A-7 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2016 un solde débiteur de **30.760 DT** contre **54.714 DT** au 31/12/2015. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>3/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Prêts au personnel à moins d'un an	8.047	8.293
- Prêts IT Com échues et non payés	131.108	131.108
- Régie d'avances et d'accréditifs	32.369	41.407
- Placements (Actions Sicav)	1.557	16.226
-Valeurs brutes	173.081	197.035
- Moins provisions (dont 131.108 DT prêts IT.Com)	-142.321	-142.321
Totaux	30.760	54.714

A-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2016 un solde débiteur de **805.130 DT** contre **1.216.894 DT** au 31/12/2015.

L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Banques	701.709	1.098.461
- C.C.P	71.804	63.667
- Caisses (fonds de caisse agence Lybie)	31.617	54.766
Totaux	805.130	1.216.894

Capitaux propres

Les capitaux propres **avant résultat** présentent un solde de **15.067.247 DT** au 31/12/2016 contre **20.342.011 DT** au 31/12/2015.

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Capital social	23.184.000	23.184.000
- Réserves légales	1.972.467	1.972.467
- Réserves pour fonds social	0.000	6.841
- Réserves pour fonds de régulation (actions Sotetel)	500.000	500.000
- Avoir des actionnaires	-352.934	-338.264
- Autres capitaux propres (prime d'émission)	1.054.674	1.054.673
- Résultats reportés	-11.290.960	-6.037.706
Totaux	15.067.247	20.342.011

P-1-1 Capital social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23.184.000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4.636.800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1.494
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35.00%
<input type="checkbox"/> Al Atheer Com	7.47%

<input type="checkbox"/> Ben Gharbia Med Ridha	2.26%
<input type="checkbox"/> SPDIT Sicaf	2.30%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	52.97%

P-1-2 Résultats reportés

Le solde de ce compte au 31/12/2016 est de **-11.290.960 DT** contre **-6.037.706DT** au 31/12/2015. Cette variation résulte de la perte de l'exercice 2015.

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2016 net d'impôts est bénéficiaire de **1.448.989 DT** contre un déficit de **5.253.254 DT** en 2015

P-3 -1 Provisions pour risques

Le solde de cette rubrique totalise au 31/12/2016 la somme de **1.548.392 DT** contre **1.311.931 DT** 31/12/2015.

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Provisions pour risque fiscal	1.215.956	750.000
- Provisions risque fiscal agence Lybie	150.000	-
- Provisions affaires contentieuses	69.323	43.541
- Autres provisions pour risque& charges	113.113	518.390
Totaux	1.548.392	1.311.931

P-3-2 Emprunts

Le solde de cette rubrique totalise au 31/12/2016 la somme de **5.637.642 DT** contre **689.448 DT** au 31/12/2015.

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Emprunt BT (plan départ volontaire à la retraite)	3.436.362	-

- Emprunt leasing BT	863.773	689.448
- Emprunt leasing Attijari Bank	1.337.507	
Totaux	5.637.642	689.448

P-4 Fournisseurs & comptes rattachés

La rubrique Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2016 un solde de **17.200.436 DT** contre **14.815.656 DT** au 31/12/2015. Le détail se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	7.867.545	5.939.327
- Fournisseurs "effets à payer"	7.638.277	5.894.497
- Fournisseurs "factures à établir"	2.741.614	2.981.832
- Fournisseurs apurés (mission apurement)	-1.047.000	-
Totaux	17.200.436	14.815.656

P-5 Autres passifs courants

Ce compte présente un solde créditeur de **13.686.674.199 DT** au 31/12/2016 contre **12.042.438 DT** au 31/12/2015. Le détail de ce compte se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Clients créditeurs :	558.284	814.452
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268.309	440.188
Autres clients (avances sur commandes)	289.977	374.264
- Personnel et comptes rattachés	2.159.459	1.887.078
- Etat et collectivités publiques	182.906	261.162
Retenues à la source à reverser	127.578	209.176
Autres impôts et taxes à payer	55.328	51.986
- Etat, taxes / chiffre d'affaires	1.921.060	305.187
- Crédoiteurs divers	8.118.521	7.637.022
- Dividendes et jetons de présence	746.444	738.408

Totaux	13.686.674	12.042.438
---------------	-------------------	-------------------

P-6 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente un solde créditeur de **7.480.224 DT** au 31/12/2016 contre **6.253.121 DT** au 31/12/2015.

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Concours bancaires	4.116.699	6.253.121
-Echéances à – d'un an	3.363.525	399.129
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	293.031	-
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	255.343	399.129
Echéances à moins d'un an (départ volontaire)	981.818	-
Echéances à moins d'un an (ATB emprunt /découverts)	1.833.333	-
Totaux	7.480.224	6.652.250

P-7 Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2016 est de **10.186.144 DT** contre **8.837.790 DT** au 31/12/2015, le détail de ces engagements se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Cautions provisoires	46.000	273.200
- Cautions définitives	8.386.754	6.011.111
- Cautions d'avances	272.771	981.873
- Cautions de garantie	1.394.482	1.524.646
- Cautions Douanières	86.137	46.960
Total	10.186.144	8.837.790

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT
R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/016 un solde de **48.059.795DT** contre **39.290.941 DT** au 31/12/2015 se détaillant comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Ventes, travaux & services locaux	47.645.326	38.996.045
- Ventes, travaux & services à l'export	248.637	140.147
- Produits divers ordinaires	165.832	154.749
Totaux	48.059.795	39.290.941

Le chiffre d'affaires réalisé jusqu'au 31/12/2016 est de **47.893.963 DT** contre **39.136.192 DT** au 31/12/2015. soit une augmentation de **8.757.771 DT** représentant **22%**.

R-1-1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

La répartition du chiffre d'affaires par activité est comme suit :

<u>Activités</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
- BACKBONE & FTTH	21.787.470	17.824.685	3.962.785
- RLA	1.681.440	1.936.832	-255.392
- CORE	1.847.779	1.270.566	577.213
- WIRELESS	10.187.676	7.801.048	2.386.628
- SERVICE CONVERGENTS	11.970.995	10.101.489	1.869.506
- EXPORT	248.637	140.147	108.490
- FORMATION	169.966	61.425	108.541
Totaux	47.893.963	39.136.192	8.757.771

R-2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **46.946.265 DT** au 31/12/2016 contre **44.153.532 DT** au 31/12/2015. Ces charges sont détaillées comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Achats consommés	27.481.115	26.501.049
- Services extérieurs	2.015.987	800.646
- Autres services extérieurs	925.185	902.149

- Charges diverses ordinaires	95.305	51.414
- Impôts et taxes	666.342	545.023
- Charges de personnel	11.911.536	12.968.872
- Dotations aux amortissements et aux provisions	3.850.795	2.384.379
Totaux	46.946.265	44.153.532

R-2-1 Achats consommés & variation des stocks

Cette rubrique présente un solde de **27.481.115 DT** au 31/12/2016. Le détail de ces postes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2016	31/12/2015
- Achats consommés	17.613.934	18.453.289
- Achats de carburants et lubrifiants	857.580	926.608
- Charges de sous-traitance	9.007.800	7.097.342
- Achats liés à une modification comptable	1.801	23.810
Totaux	27.481.115	26.501.049

R-2-2 Services extérieurs

Cette rubrique présente un solde de **2.941.172 DT** au 31/12/2016 contre **1.702.795 DT** au 31/12/2015. Le détail des services extérieurs se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2016	31/12/2015
- Loyers	41.509	63.749
- Primes d'assurances	223.368	200.143
- Communications et publicités	138.839	203.835
- Déplacement du personnel	154.327	151.364
- Formations du personnel (*)	30.288	-147.082
- Honoraires	115.354	77.444
- Location main d'œuvre	429.689	465.640
- Autres services	1.404.346	534.085
- maintenance smart net	792.000	-
- Etudes et expertises (pylônes GSM)	462.807	303.200
- Autres	149.539	230.885

- Entretien et réparations	247.306	123.817
- Dont et subventions au personnels	156.146	29.800
Total	2.941.172	1.702.795

(*) Nets des ristournes de TFP

R-2-3 Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2016 un montant de **11.911.536 DT** contre **12.968.872 DT** au 31/12/2015. Ces charges sont détaillées comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Salaires, compléments, indemnités & primes	10.285.845	11.068.399
- Charges sociales légales	1.625.691	1.900.473
Total	11.911.536	12.968.872

R-2-4 Autres charges

Le solde de cette rubrique au 31/12/2016 s'élève à **761.647 DT** contre **596.437 DT** au 31/12/2015. Ces charges sont détaillées comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
- Charges divers ordinaires	95.305	51.413
- Impôt, taxes et versements assimilés	666.342	545.024
Total	761.647	596.437

R-2-5 Dotations aux amortissements et aux provisions nettes

Le solde de cette rubrique au 31/12/2016 s'élève à **3.850.795 DT** contre **2.384.379 DT** au 31/12/2015. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2016	31/12/2015
- Dotations aux amortissements immob. corporelles &	1.028.128	1.003.749
- Dotations aux amortissements (certifications)	120.325	165.511
- Dotations aux provisions pour dépréciation comptes clients	1.342.691	524.088
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	33.746	750.000
- Dotations aux provisions dépréciations des stocks	70.643	-
- Dotations aux provisions des actifs courants	18.048	-
- Dotations aux résorptions des charges reportées	1.237.214	0.000
- Reprise sur provisions	-	-58.969
Total	3.850.795	2.384.379

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **1.113.530DT** au 31/12/2016 contre un déficit de **4.862.590 DT** au 31/12/2015.

R-3-1 Charges financières

Le montant des charges financières arrêté au 31/12/2016 est de **1.245.125 DT** contre **783.310 DT** au 31/12/2015. Cette augmentation est due aux charges financières de l'emprunt pour financement du plan de départ volontaire à la retraite et les charges financières des contrats de leasing conclus en 2016.

R-3-2 Produits financiers

Le solde de cette rubrique au 31/12/2016 s'élève à **354.676 DT** contre **143.840 DT** au 31/12/2015.

R-3-3 Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique est de **1.336.751 DT** au 31/12/2016 contre **339.781 DT** au 31/12/2015.

R-4 Impôt sur le résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2016	31/12/2015
- Résultat comptable avant impôt	1.559.832	-5.162.279
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA local)	110.843	-90.975
Résultat Net	1.448.989	-5.253.254

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant (ou utilisés) des (ou dans) les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie positive globale au 31/12/2016 est de **1.724.656 DT** et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015
Flux de trésorerie provenant de / affectés à l'exploitation	-2.611.074	-1.909.104
Flux de trésorerie provenant de / affectés aux activités d'investissement	-361.568	-1.009.802
Flux de trésorerie provenant de / affectés aux activités de financement	4.697.298	-784.028
VARIATION DE LA TRESORERIE	1.724.656	-3.702.934

F-1 Flux de trésorerie affectés à l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 31/12/2016 un flux négatif de **2.611.074 DT**.

F-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 31/12/2016 un flux négatif de **361.568 DT**.

F-3 Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 31/12/2016 un flux positif de **4.697.298 DT**.

NOTES RELATIVES AUX PARTIES LIEES

1- Identifications des parties liées

Les parties liées de la SOTETEL sont les suivantes :

- La société TUNISIE TELECOM :

Il s'agit de la société mère de la SOTETEL dont elle détient 35% du capital. TUNISIE TELECOM est également le principal client de la SOTETEL.

- L'Agence Tunisienne d'Internet « ATI » :

La SOTETEL détient 9 % de son capital.

- La société SRS :

Cette société est détenue à 50% par la SOTETEL et est en liquidation. La participation de la SOTETEL qui s'élève à un montant de 150 KDT est totalement provisionnée.

- La Société SOTETEL-IT.COM :

Cette société est détenue à 99% par la SOTETEL et est en liquidation. La participation de la SOTETEL qui s'élève à un montant de 297 KDT est totalement provisionnée.

- La Société DBA-Tech Algérie :

Une convention cadre de partenariat lie la SOTETEL à cette société de droit Algérien ainsi que le groupe TELNET Tunisie.

- Les dirigeants de la SOTETEL :

Il s'agit du président du conseil, des administrateurs et du directeur général.

2- Transactions effectuées avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

- Transactions et soldes avec TUNISIE TELECOM :

Les prestations réalisées courant 2016 pour le compte du client TUNISIE TELECOM totalisent un montant de **40.343.679 DT HTVA** représentant **84,24%** du chiffre d'affaires global.

Les créances sur TUNISIE TELECOM comptabilisées par la SOTETEL au 31 décembre 2016 s'élèvent à **28.256.876 DT** dont **12.642.590 DT** de créances facturées et **3.862.739 DT** de travaux effectués et non encore facturés.

- Transactions et soldes avec l'ATI :

Les créances sur l'ATI comptabilisées par la SOTETEL au 31 décembre 2016 s'élèvent à **39.350 DT**.

- Transactions et soldes avec IT. COM :

Conformément au procès-verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2002, un prêt de **150 KDT** a été octroyé à la société IT-COM. Ce montant demeure impayé au 31/12/2016 avec un principal qui s'élève à **131 107 DT**. Ce montant est provisionné.

- Transactions et soldes avec DBA-Tech Algérie :

Le solde comptable dans les livres de la SOTETEL est débiteur de **1.263.313 DT**. Ce montant est totalement provisionné au 31.12.2016.

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION
Arrêté au 31 Décembre 2016 (exprimé en Dinars Tunisiens)

PRODUITS	31/12/2016	31/12/2015	CHARGES	31/12/2016	31/12/2015	SOLDES	31/12/2016	31/12/2015
Ventes travaux & services	47 893 963	39 136 192	Coût de production	27 481 115	26 501 049	Marge sur Coût Matières	20 412 848	12 635 143
Marge sur Coût Matières	20 412 848	12 635 143	Autres charges externes	2 941 172	1 702 795	Valeur ajoutée brute	17 471 676	10 932 348
Valeur ajoutée brute	17 471 676	10 932 348	Impôts et taxes	666 342	545 023			
			Charges de personnel	11 911 536	12 968 872	Excédent brut d'exploitation	4 893 798	-2 581 547
Excédent brut d'exploitation	4 893 798	-2 581 547	Autres charges ordinaires	95 305	51 414			
Autres produits ordinaires	165 833	154 749	Charges financières	1 245 125	783 310			
Produits financiers	354 676	143 840	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 850 795	2 384 379			
Autres Gains ordinaires	1 336 751	339 781	Impôt sur les sociétés	110 843	90 975			
Total	6 751 058	-1 943 176	Totaux	5 302 068	3 310 077	Résultat des activités ordinaires	1 448 989	-5 253 254

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2016

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	MAT.DE CHANT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B.	MAT. INFORMAT.	A.A.I.	FONDS DE COMMERCE	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	MAT.INF. EN COURS	CONST. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2016	1 769 743	7 723 369	10 141 635	4 351 243	870 365	1 308 746	376 304	90 000	355 303	588 583	54 190	1 642	27 631 124
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2016	36 800	2 130	1 020 186	1 342 223	500	46 899	0	0	0	0			2 448 738
CESSION EN 2016			0	-397 351		-2 985							-400 336
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2016	1 806 543	7 725 499	11 161 822	5 296 114	870 865	1 352 660	376 304	90 000	355 303	588 583	54 190	1 642	29 679 526
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2016		2 763 781	9 024 850	3 874 006	834 783	1 157 244	375 845	90 000	351 845	588 583	0	0	19 060 937
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 2016		180 602	390 198	383 074	9 496	62 275	386		2 097				1 028 128
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2016			0	-383 938		-2 985							-386 923
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2016		2 944 383	9 415 048	3 873 142	844 279	1 216 534	376 232	90 000	353 942	588 583	0	0	19 702 143
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2016	1 806 543	4 781 116	1 746 773	1 422 973	26 586	136 126	72	0	1 361	0	54 190	1 642	9 977 382



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'OECT



Cabinet Jamel SASSI d'expertise comptable
Inscrit au tableau de l'OECT

Messieurs les actionnaires de la Société
Tunisienne d'Entreprises de
Télécommunications "SO.T.E.TEL"

Tunis, le 2 juin 2017

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons examiné le bilan ci-joint de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL"**, arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016.

1- Responsabilité du management de la société

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de **62 069 605 TND**, un résultat net bénéficiaire de **1 448 989 TND**, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **15 067 247 TND** et une trésorerie négative à la fin de l'exercice de **-3 311 570 TND** ont été établis par la Direction de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2- Responsabilité des Commissaires aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3- Opinion

*A notre avis, les états financiers ci-dessus mentionnés, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL"** au 31 décembre 2016 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis en adoptant les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.*

4- Observations

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

4-1 La SOTETEL a confié à un cabinet d'audit externe une mission d'apurement de certains comptes arrêtés au 31 décembre 2016 dont notamment les passifs courants et les instances bancaires.

Sur la base des résultats du premier rapport, la SOTETEL a procédé au 31-12-2016 à l'apurement des fournisseurs et comptes rattachés, dont les soldes sont antérieurs à 2008, par l'enregistrement d'une annulation des dettes correspondantes pour un montant de 1.047.000 Dinars.

4-2 Les créances de la SOTETEL présentent au 31 décembre 2016 un solde brut de **41 259 334 DT** provisionné à raison de **6 432 578 DT**, ce qui porte le solde net à la somme de **34 826 756 DT**.

Le solde brut du Client Tunisie Telecom s'élève à **28 256 876 DT**, soit 68% du total brut des soldes clients.

Suite à la mission d'apurement des comptes clients au 31-12-2015 ayant porté notamment sur un rapprochement des soldes et des mouvements entre la SOTETEL et Tunisie Télécom, le rapport présenté à la société le 8 avril 2016 confirme les soldes inscrits à l'actif du bilan de la SOTETEL et affirme que la provision sur créance douteuse constatée par la SOTETEL dépasse le risque de non recouvrement des créances correspondantes.

Toutefois, l'état de rapprochement des soldes réciproques n'a pas été établi et signé conjointement par les deux sociétés et le traitement comptable des écarts dûment justifiés n'a pas été effectué par la SOTETEL.

5- Vérifications Spécifiques et Informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires et relatifs à l'exercice 2016.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées et les recommandations correspondantes ont été consignées dans la lettre de contrôle interne.

Nous signalons que conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

P/Le Groupement

Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI





Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'OECT



Cabinet Jamel SASSI d'expertise comptable
Inscrit au tableau de l'OECT

**Messieurs les actionnaires de la Société
Tunisienne d'Entreprises de
Télécommunications "SO.T.E.TEL"**

Tunis, le 2 juin 2017

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas avisé de l'existence de conventions conclues au cours de l'exercice 2016 et visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales. D'autre part, nos investigations ont révélé l'existence des conventions conclues en 2016 et qui sont :

- Convention d'emprunt bancaire avec la Banque de Tunisie pour financer le plan de départ volontaire à la retraite pour un montant de 4.500.000 DT remboursable sur 4 ans avec un taux d'intérêt de TMM + 2,5%. Les échéances à plus d'un an au 31-12-2016 sont de 3.436.362 DT, celle à moins d'un an sont de 981.818 DT;
- Contrat de leasing avec la Banque de Tunisie pour l'acquisition de matériel de transport pour 612.100 DT ;
- 6 contrats de leasing avec Attijari Bank pour l'acquisition de matériel de transport et divers outillages et matériels pour un montant total de 1.701.006 DT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants):

L'exécution des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016 :

- Des contrats de locations conclus avec la Société Tunisie Telecom qui exploite en locations les propriétés suivantes appartenant à la SO.T.E.TEL :
 - Contrat de location conclu en Octobre 2012 portant sur l'exploitation d'un local appartenant à la SOTETEL en tant qu'agence Commerciale de Tunisie Telecom à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer facturé en 2016 s'est élevé à la somme de 26.792 Dinars;
 - Contrat de location d'un ensemble immobilier situé à Ksar Said. Le loyer facturé en 2016 s'est élevé à la somme de 122.505 Dinars;
 - Contrat de location de la terrasse du bâtiment sis Rue des Entrepreneurs Z.I La chargeia pour 30 m² conclu en novembre 2003 sur une période de 15 ans pour l'installation d'une station GSM et les installations y afférant. Le loyer facturé en 2016 s'est élevé à la somme de 6 906 Dinars;
 - Contrat de location conclu en Octobre 2011 sur 15 ans portant la location d'une superficie de 40m² située à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GS M et les installations y afférant. Le loyer facturé en 2016 s'est élevé à la somme de 9.120 Dinars;
- Conformément au procès-verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2002, un prêt de 150 000 DT a été octroyé à la société IT.Com (filiale à 99% de la SO.T.E.TEL). Le montant demeurant impayé au 31 Décembre 2016 en principal s'élève à 131 107 Dinars. Ce montant est totalement provisionné par la SO.T.E.TEL.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit au titre de l'exercice 2016 (Montants en DT):

Désignation	Charge	Passif
Rémunérations des membres du comité permanent d'audit	11.250	11.250
Jetons de présence	37.500	37.500
Rémunérations brutes du Directeur Général (y compris les charges sociales l'égales)	126.191	
Avantages en nature du Directeur Général : Voiture de fonction + 500 litres d'essence par mois + frais des services télécoms fixe à raison de 120 DT par trimestre et mobile contre présentation de factures + assurance groupe.		

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

P/Le Groupement
Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI



**ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 JUILLET 2017**

- 1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2016;**
- 2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférant au même exercice;**
- 3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2016;**
- 4. Affectation du résultat de l'exercice 2016;**
- 5. Quitus aux Administrateurs;**
- 6. Jetons de présences;**
- 7. Election des représentants des actionnaires minoritaires;**
- 8. Renouvellement du mandat/Ratification de la nomination des Administrateurs;**
- 9. Approbation de la mise en vente d'un terrain;**
- 10. Poursuite du programme de rachat des actions;**
- 11. Pouvoirs.**

**PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
(Exercice 2016)**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la tenue de sa réunion devant statuer sur l'exercice clos au 31/12/2016 en dehors des délais légaux et entérine ce retard qui ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos 31 Décembre 2016, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et après examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de **16.516.236 DT** y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **1.448.989 DT** et un total du bilan de **62.069.605 DT**.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et après examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les conventions qui y figurent.

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'imputer le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur les résultats reportés déficitaires s'élevant à - **11.290.960 DT**, et ce, comme suit :

-Report déficitaire avant affectation du résultat : - **11.290.960 DT**

-Bénéfice de l'exercice 2016 : **1.448.989 DT**

-Report déficitaire après affectation du résultat : -**9.841.971 DT**

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs un quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

-D'allouer des jetons de présence d'un montant brut de 6.250 DT au prorata des présences à chacun des Membres du Conseil d'Administration au titre de 2016.

-D'allouer une rémunération d'un montant annuel brut de 3.750 DT à chacun des Membres du Comité Permanent d'Audit.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de Messieurs:....., eten qualité d'Administrateur pour un mandat de 3 ans, à partir de l'exercice 2017 et qui prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

1. Le renouvellement du mandat des Administrateurs comme suit :

Membre du Conseil d'Administration	Qualité	Durée du mandat
Tunisie Télécom (représentée par Mr. Nizar Bouguila)	Administrateur	2017-2018-2019

2. La ratification de la nomination en qualité d'Administrateur de:

Membre du Conseil d'Administration	Qualité	Durée du mandat
Mr. Karim Kharrat	Administrateur	2017-2018-2019

La durée du mandat commence à partir de l'exercice 2017 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'annulation de la mise en vente du terrain de ksar said, approuve la mise en vente d'un autre actif immobilier équivalent et délègue au Conseil d'Administration le suivi et sa mise en œuvre.

Cette résolution est adoptée à

DOUZIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise la SOTETEL à poursuivre le programme de rachat de ses propres actions dans les mêmes termes et ce pour une période ne pouvant dépasser trois années.

Cette résolution est adoptée à

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

Cette résolution est adoptée à